



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. **Avec vous.**

430, rue Grace
Lachute (Québec)
J8H 1M6
T. 450 562-2474
F. 450 562-1911

mrc@argenteuil.qc.ca
argenteuil.qc.ca

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La MRC d'Argenteuil s'oppose à la fermeture de l'Unité de réadaptation fonctionnelle et intensive (URFI) de Lachute et demande au CISSS des Laurentides de maintenir et bonifier les services offerts au Centre hospitalier d'Argenteuil

Lachute, le 19 septembre 2018 – En réaction à l'annonce de la fermeture de l'Unité de réadaptation fonctionnelle et intensive (URFI) de Lachute par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, en juillet 2018, le conseil de la MRC d'Argenteuil, à titre de gouvernement de proximité, demande au CISSS de revoir sa décision, qu'il juge déplorable pour le milieu et en contradiction avec le projet de loi 10. Ce projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale le 6 février 2015, prône la proximité et l'accessibilité des services spécialisés dans divers centres hospitaliers des Laurentides. À cet effet, le conseil de la MRC d'Argenteuil a adopté à l'unanimité une résolution le 12 septembre dernier, dans laquelle il exprime son désaccord et formule ses différentes demandes au CISSS des Laurentides relativement au maintien et à la bonification des services de proximité et spécialisés déployés sur son territoire.

L'établissement de santé, qui a été construit sur mesure en 2013 au coût de cinq millions de dollars, répondait aux besoins spécifiques de la réadaptation fonctionnelle et intensive requise notamment pour les survivants d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) et les victimes de traumatismes crâniens et du syndrome de Guillain-Barré. Au printemps 2018, la MRC d'Argenteuil apprenait par l'entremise des médias locaux la fermeture et le transfert possible de l'URFI à Saint-Jérôme en raison notamment de difficultés de recrutement de médecins spécialisés. Placé devant cet état de fait, le conseil de la MRC déplore de n'avoir pas été informé au préalable de cette décision d'importance et de n'avoir pu participer aux échanges menant à celle-ci.

La MRC d'Argenteuil estime qu'un transfert de l'unité de soins à Saint-Jérôme compliquera l'accès aux soins pour la clientèle d'Argenteuil et ses proches.

Toutefois, la MRC d'Argenteuil va encore plus loin dans ses demandes en réclamant non seulement le maintien des services de proximité et des services spécialisés à Lachute mais également leur bonification et l'ajout de nouveaux services. La fermeture de l'URFI a entraîné une mobilisation des élus de la MRC, fortement préoccupés par la question de l'accès aux soins de santé et décidés à faire front commun pour la cause.

« Amèrement déçue d'avoir été placée devant le fait accompli, la MRC d'Argenteuil demande au CISSS des Laurentides de revoir sa décision. De plus, la MRC exige, à titre de gouvernement de proximité, d'être dorénavant rencontrée préalablement à toute décision pouvant avoir un impact sur le déploiement de services de santé et de services sociaux auprès de sa population », de déclarer le préfet suppléant de la MRC d'Argenteuil et maire de la ville de Lachute, monsieur Carl Péloquin.

-30-

Source : MRC d'Argenteuil

Pour information :

Renée-Claude L'Allier

Greffière et adjointe au directeur général

MRC d'Argenteuil

450 562-2474, poste 2327

rclallier@argenteuil.qc.ca